

# LE POLYGRAPHE

LE JOURNAL DES RESSOURCES

## ÉDITORIAL

Septembre 2010

Volume 9  
Numéro 5

Bonjour à vous,

J'espère que vous avez passé un bel été et que vous avez réussi à prendre quelques jours de répit. Cet été, la nature nous a étonnés en battant plusieurs records météorologiques : chaleur intense, soleil brûlant et pluies torrentielles à l'allure tropicale causant parfois des infiltrations d'eau dans nos maisons. Si l'on s'en remet à ce que nous disent les scientifiques concernés par le réchauffement de la planète, cette situation risque de se répéter.

Cela m'amène donc à vous parler du niveau d'humidité excessif généré par ce genre de température. Pour l'extérieur, il n'y a pas grand-chose qu'individuellement nous puissions faire, mais pour l'intérieur de nos maisons, il est important d'agir efficacement.

Un niveau élevé d'humidité sur une période prolongée comme cette année, surtout aux sous-sols ou demi-sous-sols, favorise l'apparition à court terme d'odeur de moisi et de champignons nocifs pour la santé au bas des murs ou même sur des meubles collés sur les murs. Bref, beaucoup d'inconfort pour les personnes qui doivent y vivre ou y dormir et une détérioration accélérée de votre habitation. Des gonflements de certains revêtements, de couvre-planchers, une impression de « mouillé » aux vêtements et à la literie, etc.

Idéalement, chaque maison devrait posséder un système permettant d'enrayer cette humidité protégeant ainsi le confort des personnes et votre investissement. Au cours des mois à venir, nous procéderons à une étude des différents systèmes pouvant efficacement régler ce problème et nous vous communiquerons le résultat de notre recherche.

Denis Girard, chef du Service d'hébergement non institutionnel

## ÉVÈNEMENTS À VENIR



## CHRONIQUE NUTRITION

### Le Syndrome de l'intestin irritable

Le Syndrome de l'intestin irritable (SII) ou du côlon irritable est un trouble fonctionnel qui empoisonne le quotidien de beaucoup de gens. Il touche un Canadien sur cinq. Les causes de ce trouble restent encore inconnues. Certains chercheurs pensent que le SII est provoqué par une perturbation des commandes nerveuses. Le traitement du SII est, dans la grande majorité des cas, relativement facile et efficace. La modification des habitudes de vie, des habitudes alimentaires et la gestion du stress s'avèrent souvent capables de contrôler la grande majorité des symptômes.

Les recommandations alimentaires visent à diminuer l'hyper ou l'hypo stimulation et l'hyper distension des intestins qui provoquent les inconforts. Les fibres insolubles augmentent davantage le résidu fécal et la motilité du côlon (blé, son de blé, laitue, épinard, céleri, poivron, raisins, pomme ou poire entière, noix et graines...). Les fibres solubles ont plutôt tendance à retarder la vidange gastrique et la motilité du grêle (avoine, son d'avoine, orge, millet, quinoa, psyllium, carottes, navet, purée de pommes ou poires). La consommation d'eau est primordiale pour assurer l'efficacité des fibres. Chez certaines personnes, les probiotiques semblent améliorer le déséquilibre de la flore intestinale et l'aspect des selles, tout en diminuant les douleurs abdominales.

Étant donné que le contenu de l'assiette peut très souvent renfermer des éléments pouvant aggraver les symptômes, l'acte de manger devient souvent pour les gens souffrant de SII une source de stress importante.

Parmi les éléments à surveiller : lactose, matières grasses, aliments pouvant causer des gaz (certains fruits et légumes, légumineuses...), les épices, les boissons acides et le chocolat.

Sophie Venne, nutritionniste  
Membre du Groupe Harmonie Santé

À partir du texte original de Judith Pelletier Dt.P. Groupe Harmonie Santé



## ARTICLE DU MOIS



### Des changements au sein de la Direction des services à la clientèle

Ayant succédé à monsieur Normand Lauzon à la Direction des services à la clientèle (DSC) en avril dernier, je désire tout d'abord me présenter ainsi que les membres de mon équipe. Détentrice d'un baccalauréat en ergothérapie de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sciences de l'administration-gestion et développement des organisations, j'ai pratiqué à titre d'ergothérapeute avant d'occuper de multiples fonctions à titre de gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux. C'est avec un immense plaisir que j'ai accepté de relever les nombreux défis qui se présentent au CR La Myriade, en collaboration avec nos partenaires. Parmi ces défis, notons celui de la spécialisation de notre offre de service, laquelle doit se situer dans une perspective d'amélioration continue de l'accessibilité, de la continuité, de la qualité et de la sécurité des services offerts à la population.

Considérant le départ à la retraite annoncé de monsieur Alain Sauvé, adjoint à la DSC, et compte tenu des nombreux enjeux en cours dans notre réseau local de services, l'équipe de direction du CR La Myriade a opté pour revoir le plan d'organisation de la DSC.



*Suite à la page 3*



## CHRONIQUE DE LA PHARMACIE

À venir...  
À la prochaine publication...

## CHRONIQUE PARTENAIRES



Mme Sylvie Lafranchise 514 317-0606

### Clientèle

Pour les personnes, de tout âge, aux prises avec des troubles mentaux, présentant un trouble envahissement du développement ou vivant avec une déficience intellectuelle. Cette dame serait à l'aise avec des personnes ayant des troubles de comportements et celles qui requièrent des soins physiques. Elle pourrait faire de légers travaux ménagers.

### Territoire

Elle peut se déplacer dans les MRC de la Matawinie et de Montcalm dans les villes de Rawdon, Chertsey, Notre-Dame-de-la-Merci, Ste-Julienne, St-Lin et St-Calixte ou toute autre municipalité à 30 minutes de Chertsey.

### Disponibilité

Tous les jours sauf le mardi et le mercredi toutes les 2 semaines.  
Toutes les soirées.

*Suite à la page 4*

## CHRONIQUES DIVERSES

## Fugue, absence non prévue ou non planifiée d'un usager

Nous vous demandons de faire vigilance afin de nous signaler rapidement toute fugue, absence d'un usager, à moins qu'il soit inscrit un avis contraire à votre plan d'intervention ressources (PIR).

### Fugue, absence non prévue ou non planifiée d'un usager

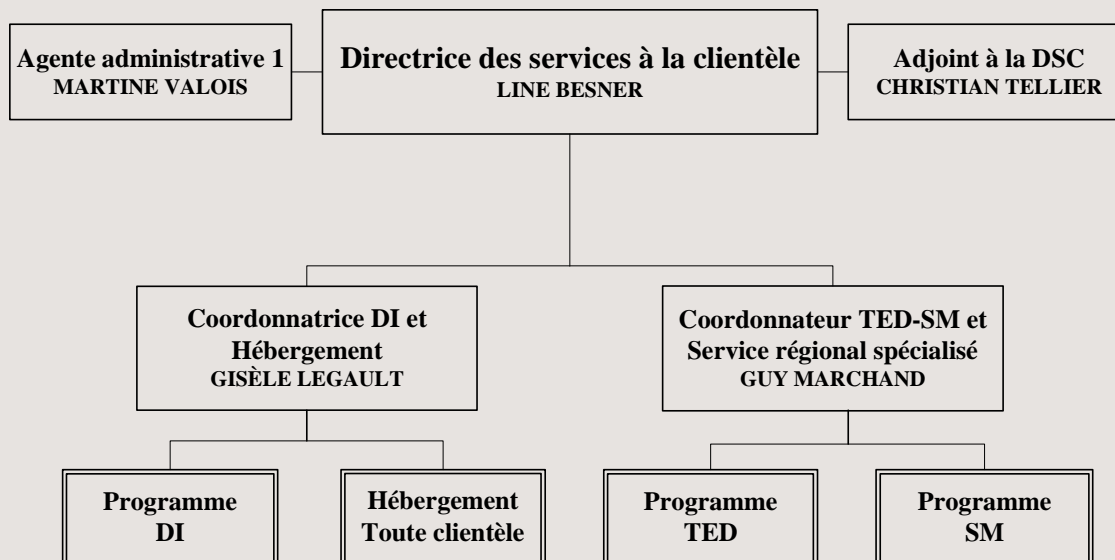
#### Nouvelle procédure à suivre :

- Prévenir la police de votre secteur.
- Prévenir sa famille ou son représentant légal.
- En semaine de 8 h 30 à 16 h 30** prévenir l'intervenante sociale de garde :  
Pour le **nord** de Lanaudière : **450 757-6540**  
Pour le **sud** de Lanaudière : **514 846-3791**
- 7 jours semaine de 16 h 30 à 8 h 30** prévenir le cadre en disponibilité :  
Région de Lanaudière : **450 753-1936**

*Suite à la page 6*

**... Article du mois** (Des changements au sein de la Direction des services à la clientèle)

En voici la nouvelle structure.



Ainsi, en plus du poste d'adjoint-volet clinique déjà occupé par monsieur Christian Tellier, deux coordonnateurs ont été nommés. Il s'agit de monsieur Guy Marchand et de madame Gisèle Legault, lesquels occupaient auparavant des postes de chefs de programme au sein de notre établissement. M. Marchand assume la coordination des volets santé mentale, troubles envahissants du développement et Service régional spécialisé (accueil-évaluation-orientation et troubles graves du comportement) alors que Mme Legault coordonne les programmes de déficience intellectuelle de même que le volet hébergement. À ces gestionnaires s'ajoute madame Martine Valois qui occupe la fonction d'agente administrative pour notre direction.

Au cours de la prochaine année, je prévois faire des visites de ressources. J'aurai alors l'occasion de rencontrer certains d'entre vous et de me familiariser davantage avec la clientèle que vous hébergez et avec les services que vous leur rendez. Je sais que vous constituez des partenaires privilégiés nous permettant d'offrir des services adaptés aux besoins de la clientèle. Ainsi, en hébergeant des personnes nécessitant un milieu de vie substitut, vous répondez à leurs besoins de base et vous contribuez à leur qualité de vie et à l'actualisation de leur plan d'intervention. Ceci permet le développement de leur autonomie personnelle, sociale, résidentielle et communautaire, ce qui favorise leur participation et leur intégration sociales.

En terminant, je désire vous assurer de mon engagement à faire en sorte que les intervenants de notre établissement continuent à vous soutenir de manière personnalisée pour que vous soyez en mesure de répondre aux attentes des personnes dont nous vous confions l'hébergement. De plus, dans le respect des limites de nos disponibilités financières, nous poursuivrons nos démarches en vue de vous offrir la formation requise à l'exercice de vos responsabilités.

Dans l'attente de faire votre connaissance, recevez l'expression de ma vive reconnaissance pour tous les services que vous dispensez et que vous continuerez à fournir à notre clientèle!

Line Besner  
Directrice des services à la clientèle

## **...Offre de service**

**Mme Alice Dupuis**

**450 889-5969**

### **Clientèle**

Pour les personnes, de tout âge, aux prises avec des troubles mentaux, vivant avec une déficience intellectuelle ou présentant un trouble envahissement du développement et idéalement, ces personnes devraient être sans trouble de comportement. Elle est à l'aise avec les soins physiques. Elle pourrait faire de légers travaux ménagers.

### **Territoire**

Elle peut offrir du répit chez elle à St-Félix-de-Valois : comme elle demeure au second étage, il serait préférable que les clients référés soient mobiles. Elle peut aussi se déplacer à Joliette, Rawdon et Chertsey ou toute autre municipalité à 30 minutes de chez elle.

### **Disponibilité**

Jour – soir – nuit et 7 jours sur 7.

**Mme Amélie Calvé**

**450 760-3613**

**Cellulaire : 450 916-6912**

### **Clientèle**

Elle travaille présentement dans une résidence (temps partiel), elle a donc de l'expérience avec les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV), mais aurait les habiletés pour les personnes de tout âge, qui vivent avec une déficience intellectuelle ou présentant un trouble envahissement du développement ou encore celles aux prises avec des troubles mentaux. Certaines caractéristiques de la PALV ressemblent aux autres clientèles. Cette dame serait à l'aise avec des

personnes ayant des troubles graves du comportement et celles qui requièrent des soins physiques.

\* Possède un cours de réanimation cardio-respiratoire (RCR).

\* Pourrait faire de légers travaux ménagers.

### **Territoire**

Elle peut se déplacer partout dans la région Lanaudière si le nombre d'heures dans la journée vaut la peine de se déplacer.

### **Disponibilité**

Le jour et les soirs, mais selon les heures demandées vu son travail à la résidence de personnes âgées.

**Mme Roxane Breault**

**450 883-8481**

### **Clientèle**

Pour les personnes, de tout âge, aux prises avec des troubles mentaux, présentant un trouble envahissement du développement ou vivant avec une déficience intellectuelle. Elle serait aussi à l'aise avec les personnes ayant une déficience physique et celles avec une perte d'autonomie. Cette jeune dame serait à l'aise à intervenir avec des personnes ayant des troubles de comportements ou celles ayant besoin de soins physiques. Elle pourrait faire de légers travaux ménagers. Elle travaille déjà dans deux ressources d'hébergement.

\* A déjà travaillé dans une association pour personnes handicapées.

\* Étudie en enseignement; a des notions sur les plans d'intervention.

### **Territoire**

Elle peut se déplacer partout dans la région de Lanaudière si le nombre d'heures dans la journée vaut la peine de se déplacer.

### **Disponibilité**

Jour – soir – nuit et 7 jours sur 7.

*Suite à la page 5 ...*

## **...Offre de service (suite)**

**Mme France St-Georges**                      **450 752-0683**

### **Clientèle**

Elle aurait les habiletés à travailler avec des personnes de tout âge, vivant avec une déficience intellectuelle, présentant un trouble envahissement du développement, celles aux prises avec des troubles mentaux et avec les caractéristiques de la PALV. Cette dame serait à l'aise avec des personnes ayant des troubles du comportement, mais moins si la clientèle requiert des soins physiques importants.

- \* Possède un certificat en intervention psychosociale.
- \* Pourrait faire de légers travaux ménagers quotidiens dans le cadre d'une journée.

### **Territoire**

Elle peut se déplacer dans Joliette et les villes environnantes (St-Thomas, St-Ambroise,...) ainsi que vers St-Jean-de-Matha.

### **Disponibilité**

Le jour, le soir et les fins de semaine.

**Mme Raymonde Savignac**                      **450 886-3468**

### **Clientèle**

Elle est davantage disponible pour des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (personnes âgées) et des personnes présentant une déficience intellectuelle sans trouble de comportement. Elle est puéricultrice de formation et a travaillé 23 ans comme préposée aux bénéficiaires.

### **Territoire**

MRC Matawinie (Rawdon, Chertsey, St-Félix,...) et dans la ville de Joliette.

### **Disponibilité**

Semaine et fin de semaine (jour/soir/nuit) sauf le samedi dans la journée.

**Madame Diane Rhéaume**                      **450 883-8481**

### **Clientèle**

Elle possède beaucoup d'habiletés nécessaires pour travailler avec des personnes, de tout âge, vivant avec une déficience intellectuelle, présentant un trouble envahissement du développement, celles aux prises avec des troubles mentaux. Cette dame serait à l'aise avec des personnes qui requièrent des soins physiques et celles qui présentent des troubles de comportement, mais faciles à gérer.

- \* Elle a une formation d'éducatrice spécialisée et possède de l'expérience.

### **Territoire**

Elle peut se déplacer à environ 30 km de St-Alphonse-de-Rodriguez comme Rawdon, St-Ambroise, Joliette et d'autres municipalités du nord de Lanaudière si le nombre d'heures offert vaut le déplacement.

### **Disponibilité**

Le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine.

*Suite à la page 6 ...*

## **...Offre de service (suite)**

**Mme Marguerite Bouliane**

**450 586-1477**

### **Clientèle**

Pour les personnes, de tout âge, aux prises avec des troubles mentaux, présentant un trouble envahissement du développement ou vivant avec une déficience intellectuelle. Elle connaît aussi la clientèle ayant une déficience physique et celle avec une perte d'autonomie, dont la maladie d'Alzheimer. Cette dame serait à l'aise à intervenir avec des personnes ayant des troubles de comportements ou celles ayant besoin de soins physiques. Elle pourrait faire de légers travaux ménagers. Elle travaille déjà dans quelques ressources d'hébergement.

### **Territoire**

Elle peut se déplacer principalement dans les villes suivantes : Berthier, Lanoraie, Lavaltrie, St-Sulpice, Repentigny, L'Assomption ainsi que Terrebonne et Mascouche. Elle serait prête à travailler partout dans Lanaudière si c'était pour plusieurs jours.

### **Disponibilité**

Jour – soir – nuit et 7 jours sur 7.

**Ces annonces sont offertes à titre gracieux et n'engagent en rien la responsabilité du CR La Myriade.**

---

## **...Chroniques diverses**



### **Puis-je agir à titre de tuteur, curateur ou mandataire en tant que ressource non institutionnelle?**

En tant que ressources non institutionnelles, vous ne pouvez pas être le tuteur, le curateur ou le mandataire d'un de vos clients déclaré inapte. Pourquoi? Et bien, en raison de vos rôles bien distincts. Alors que vous prodiguez des services au client, son représentant est appelé à consentir à certains soins ou services, à s'assurer de leur qualité, à le représenter dans l'exercice de ses droits, etc. En tant que responsables de ressource, vous vous retrouveriez donc en situation de conflit d'intérêts. (Adaptation de l'extrait du Bulletin Le Point du Curateur public du Québec, juin 2010)

Certains se demanderont alors pourquoi certaines familles d'accueil des Centres jeunesse ont été désignées comme tuteur légal pour un ou des enfants hébergés. La réponse se trouve dans la Loi de la protection de la jeunesse. En effet, celle-ci permet au directeur de la protection de la jeunesse de recommander au tribunal « [...] de faire nommer toute personne qu'il recommande pour agir comme tuteur s'il considère que la tutelle est la mesure la plus susceptible d'assurer l'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits. » (Art. 70.1). Généralement, cette recommandation vise des enfants dont le placement est prévu à long terme, mais pour qui l'adoption n'est pas envisageable.

## **Nouveauté / Nouveauté / Nouveauté / Nouveauté / Nouveauté**

**Dans le cadre de sa directive sur les mesures de contrôle, le CR La Myriade exige maintenant des intervenants suivi qu'ils accompagnent la personne (client) et la ressource non institutionnelle à tous les rendez-vous médicaux impliquant un comportement problématique, une prescription d'un psychotrope (en régulier ou en PRN) ou une mesure de contrôle.**

**Afin de respecter cette exigence, vous devez informer le plus rapidement possible votre intervenant suivi de tout rendez-vous médical pour les clients répondant aux exigences ci-dessus mentionnées.**

**Merci de votre collaboration.**

**Denis Girard, chef du Service d'hébergement non institutionnel**